

RCS : CASTRES Code greffe : 8102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CASTRES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00480 Numéro SIREN : 878 438 316 Nom ou dénomination : A.E.T.L

Ce dépôt a été enregistré le 02/06/2022 sous le numéro de dépôt 1923

SARL A.E.T.L

9 RUE DU 19 MARS 1962

81540 SOREZE

878 438 316 RCS CASTRES

«« »»

APPROBATION DES COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS LE 30/09/2021

«« »»

ANALYSE DE VOTRE ENTREPRISE

BILAN	Exercice N 30/09/2021 12	Exercice N-1 30/09/2020 12
Immobilisations	820 000	820 000
Stocks et en cours		
Créances	240 615	683
Disponibilités	10 293	1 759
Comptes de régularisation		9 404
TOTAL DE L'ACTIF	1 070 908	831 846
Capitaux propres (Dont résultat)	316 606 37 316	279 291 41 714
Provisions risques et charges		
Dettes financières	399 731	472 152
Dettes d'exploitation	354 570	80 404
Comptes de régularisation		
TOTAL DU PASSIF	1 070 908	831 846

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	Exercice N 30/09/2021 12	Exercice N-1 30/09/2020 12
Ventes de marchandises Production de l'exercice	265 200	
Marge commerciale % CA Ventes de marchandises		
Marge brute de production % CA Production exercice	265 200 100.00	
Marge brute globale % CA	265 200 100.00	
Valeur ajoutée % CA	262 886 99.13	17 104
Excédent brut d'exploitation % CA	63 926 24.10	37 083
Résultat courant % CA	37 316 14.07	41 714
Résultat net % CA	37 316 14.07	41 714

TABLEAU DE FINANCEMENT	Exercice N 30/09/2021 12	Exercice N-1 30/09/2020 12
Capacité d'autofinancement	37 316	41 714
Total des ressources	37 316	799 291
Dont emprunts souscrits		520 000
Total des emplois	72 421	867 848
Dont investissements		820 000
Dont remboursements d'emprunts	72 421	47 848
Variation du fonds de roulement	35 105	68 558
Variation des actifs circulants	230 528	10 087
Variation des dettes d'exploitation	274 167	80 404
Besoins (-) ou dégagement (+) de l'exercice	43 639	70 317
Variation de la trésorerie	8 534	1 759

RATIOS	Exercice N 30/09/2021 12	Exercice N-1 30/09/2020 12
Rotation des stocks (en nombre de jours)		
Crédit moyen client (en nombre de jours)	271.76	
Crédit moyen fournisseur (en nombre de jours)	313.33	39.28
Solvabilité à court terme	0.33	0.02
Autonomie financière	0.42	0.51

BILAN AU 30/09/2021

ACTIF

	Exercice N 30/09/2021 12	Exercice N-1 30/09/2020 12	Ecart %	
Immob.incorporelles nettes				
Immob.corporelles nettes				
Immob.financières	820 000	820 000		
ACTIF IMMOBILISE	820 000	820 000		→
Stock matières, marchandises				
Produits finis				
Travaux en cours				
STOCKS ET EN COURS				→
Avances fournisseurs				
Créances clients	240 240			
Autres créances	375	683	45.14	
Comptes de régularisation		9 404	100.00	
VALEURS REALISABLES	240 615	10 087	NS	↗
Disponibilités	10 293	1 759	485.16	
ACTIF CIRCULANT	250 908	11 846	NS	↗
TOTAL GENERAL	1 070 908	831 846	28.74	↗

PASSIF

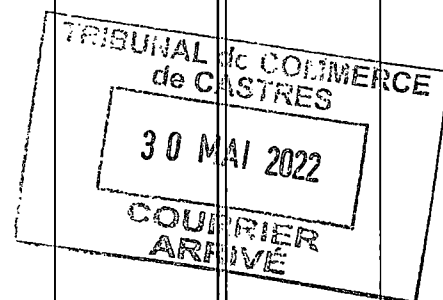
	Exercice N 30/09/2021 12	Exercice N-1 30/09/2020 12	Ecart %	
Capital	321 005	321 005		
Résultat de l'exercice	37 316	41 714	189.46	
Prélèvements, distributions				
Autres fonds propres	41 714			
FONDS PROPRES	316 606	279 291	13.36	↗
Provisions réglementées				
Prov.risques et charges				
Subventions				
Emprunts à plus d'un an				
DETTES LONG TERME				→
CAPITAUX STABLES	316 606	279 291	13.36	↗
Emprunts à court terme	399 731	472 152	15.34	
Avances clients				
Dettes fournisseurs	2 340	1 866	25.42	
Dettes fiscales et sociales	224 985			
Autres dettes	127 245	78 538	62.02	
Comptes de régularisation				
Concours bancaires				
DETTES COURT TERME	754 301	552 555	36.51	↗
TOTAL GENERAL	1 070 908	831 846	28.74	↗

INDICATEURS FINANCIERS

	Exercice N 30/09/2021	Exercice N-1 30/09/2020	Ecart
Rotation des stocks			
Délai de paiement clients	271.76		271.76
Délai de paiement fournisseurs	313.33	39.28	274.05
Fonds de roulement en jours	683.34		683.34
Utilisation du fonds de roulement	683.34		683.34
Trésorerie en jours	13.97		13.97
Prélèvements / résultat			

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2021 12			Exercice N-1 30/09/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	820 000		820 000	820 000		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total II		820 000		820 000	820 000		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	240 240		240 240		240 240	
	Autres créances	375		375	683	309	45.14
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	10 293		10 293	1 759	8 534	485.16
	Charges constatées d'avance (3)				9 404	9 404	100.00
	Total III	250 908		250 908	11 846	239 062	NS
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 070 908		1 070 908	831 846	239 062	28.74



(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

LS

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2021, 12	Exercice N-1 30/09/2020 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 321 005) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	321 005	321 005		
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves				
	Report à nouveau	41 714		41 714	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	37 316	41 714	79 030	189.46
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	316 606	279 291	37 316	13.36
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	399 731	472 152	72 421	15.34
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	2 340 224 985	1 866	474 224 985	25.42
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	127 245	78 538	48 708	62.02
	Total IV	754 301	552 555	201 746	36.51
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total V				
Comptes de Régularisation	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 070 908	831 846	239 062	28.74

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

754 301 152 825

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	820 000		
TOTAL	820 000		
TOTAL GENERAL	820 000		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			820 000	820 000
TOTAL			820 000	820 000
TOTAL GENERAL			820 000	820 000

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	240 240	240 240	
Taxe sur la valeur ajoutée	375	375	
TOTAL	240 615	240 615	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	399 731	73 207	300 861	25 663
Fournisseurs et comptes rattachés	2 340	2 340		
Personnel et comptes rattachés	79 003	79 003		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	92 942	92 942		
Taxe sur la valeur ajoutée	53 040	53 040		
Autres dettes	127 245	127 245		
TOTAL	754 301	427 777	300 861	25 663
Emprunts remboursés en cours d'exercice	72 421			

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	32 100			32 100

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 60
Dettes fiscales et sociales	40 071
Total	40 831

Charges et produits constatés d'avance

A.E.T.L
SARL au capital de 321 050 euros
Siège social : 9 Rue du 19 Mars 1962
81540 SOREZE
878 438 316 RCS CASTRE

RAPPORT SPECIAL DE LA GÉRANCE
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 18 MARS 2022

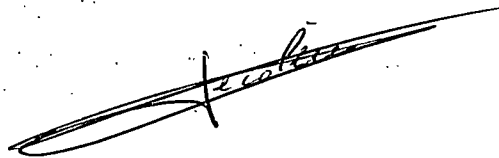
EXERCICE CLOS LE 31 SEPTEMBRE 2021

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article L. 223-19 du Code de commerce, nous portons à votre connaissance qu'aucune convention visée audit article n'est intervenue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à SOREZE
Le 18 Mars 2022

Julien LE COLERE
Gérant



A.E.T.L
Société à responsabilité limitée
au capital de 321 050 euros
Siège social : 9 Rue du 19 Mars 1962
81540 SOREZE
878 438 316 RCS CASTRE

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 18 MARS 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Le dix-huit Mars,
A 15 heure,

Les associés de la société A.E.T.L, société à responsabilité limitée au capital de 321 050 euros, divisé en 32105 parts de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège de l'entreprise, sur convocation faite par la gérance.

Est présent :

- Monsieur Julien LE COLERE, titulaire de 32105 parts sociales en pleine propriété,

Seul associé de la Société et représentant en tant que tel la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Julien LE COLERE, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 Septembre 2021 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

LJ

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 30 Septembre 2021,
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé. Il précise que la Société est une petite entreprise au sens de l'article L. 123-16 du Code de commerce et qu'elle est donc dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 IV du Code de commerce modifié par la loi n° 2018-727 du 10 août 2018.

Le Président donne lecture à l'Assemblée du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 Septembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 Septembre 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 Septembre 2021 s'élevant à 37 316 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	37 316 euros
Absorption des pertes antérieures	37 316 euros
Solde du compte « report à nouveau »	- 4 398 euros

LJ

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées aux articles L. 223-19 et suivants du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte purement et simplement de l'absence de toute convention de cette nature mentionnée dans ledit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RÉOLUTION

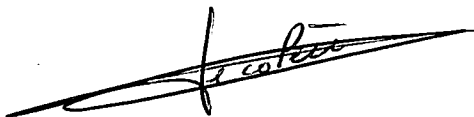
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés ou leurs mandataires.

Julien LE COLERE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Julien LE COLERE', written over a horizontal line.

A.E.T.L
Société à responsabilité limitée
au capital de 321 050 euros
Siège social : 9 Rue du 19 Mars 1962
81540 SOREZE
878 438 316 RCS CASTRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 18 MARS 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 Septembre 2021

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 Septembre 2021 s'élevant à 37 316 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	37 316 euros
Absorption des pertes antérieures	37 316 euros
Solde du compte « report à nouveau »	- 4 398 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 18 MARS 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

